



Déclaration de la FSU 58 lors du CTSD du 03/09 2021

Nous tenons à vous remercier, Madame la Directrice Académique de la demande de la FSU, à savoir d'avoir réuni cette instance en présentiel.

La déclaration de la FSU aurait dû être brève mais à deux jours de la reprise officielle, nous faisons un nombre de constats qu'il convient de signaler :

Depuis près de 18 mois, ce sont les personnels qui ont permis à l'Éducation nationale de pouvoir continuer de proposer un service public de qualité. Cela étant, ces personnels ont terminé l'année scolaire dernière dans un état de fatigue rarement atteint.

Nous étions en droit d'attendre que le ministère entende que nous supportons de plus en plus difficilement nos conditions de travail dégradées, qu'il fallait un plan d'urgence pour l'école et la création massive d'emplois dans un contexte qui a rendu plus compliquée la progression des apprentissages.

Mais, Mr Blanquer a préféré faire globalement des économies, supprimer des postes, donner des primes à une moitié des enseignants et commencer lentement à envisager la possibilité d'améliorer la rémunération des AESH de quelques euros.

Et, enfin, si le climat se réchauffe, le point d'indice - lui - ne dégèle toujours pas, impactant notamment le niveau des pensions et la courbe montante de la lassitude chez les personnels.

Après 18 mois durant lesquels les personnels ont été soumis à des changements et des revirement incessants dont ils ont connaissance par les médias avec des modalités à mettre en oeuvre pour la veille, les syndicats d'enseignantes de la FSU avaient alerté le ministre sur une nécessaire anticipation. Difficile de prétendre que cette mise en garde aurait été suivie d'effets !

Comme vous l'avez vous-même constaté, il fallait se référer à une interview dans un quotidien national le 22 août dernier pour apprendre l'essentiel de nos conditions de rentrée. De même, la FAQ n'a été publiée que le 1er septembre sur le site du ministère de l'Éducation nationale et, de nouveau, nous avons dû faire face pour organiser la rentrée sans avoir les nécessaires précisions car les angles morts sont nombreux ! En somme, les personnels ont encore une fois été placés en situation de se débrouiller au risque de devoir, notamment vis à vis des parents et des élèves, se dédire entre le 1er et le 2 septembre. Devant les grilles de l'école ou de l'établissement du second degré, les parents peuvent être critiques et on ne saurait leur jeter la pierre.

En tout cas, nous vous savons gré, Madame la DASEN, de ne pas nous avoir informées de la tenue de ce CTSD par une interview dans le Journal du Centre. Nous constatons avec plaisir que vous ne calez pas vos pratiques sur celles du ministre ! En revanche, il y aurait sans doute un juste milieu à trouver entre un CT de rentrée mi octobre et un CT au lendemain de la prise en mains des élèves ...

Dans le second degré, les conditions de rentrée sont énormément dégradées par le cumul des suppressions de postes depuis le début du quinquennat et une pression extrême sur les heures supplémentaires. De plus en plus, le maintien des options ou de conditions d'accueil des élèves sont conditionnés à l'acceptation d'HSA au delà des deux heures imposées alors que souvent d'autres collègues dans la discipline sont contraint-es à des compléments de services uniquement dus au ratio d'HSA. Ce n'est pas en maltraitant les personnels que l'on maintiendra leur enthousiasme et leur engagement. De même que ce n'est pas avec des classes dépassant 25 élèves en collège ou 30 élèves en lycée que l'on pourra former notre jeunesse aux défis de l'avenir. Le refus de nouvelles charges de travail supplémentaires comme le prouve la difficulté à trouver des professeurs principaux est l'illustration de l'épuisement des collègues.

Enfin, au-delà des difficultés accrues qui sont les nôtres dans le contexte de la pandémie, et de la suppression de moyens, nous nourrissons aussi beaucoup d'inquiétudes pour les jeunes collègues. Nombreux-ses sont celles et ceux qui sont mal traitées, -faut-il l'écrire en un ou deux mots - ? dans le sort qui leur est réservé, où des personnels en formation se retrouvent dans des situations que nous qualifierons d'intenables...

Ce sera au cœur de nos échanges au cours de ce CTSD.